

VILLE  
DE  
BAUME - LES - DAMES



DOUBS

DÉPARTEMENT DU DOUBS  
Canton de Baume les Dames  
Arrondissement de Besançon  
**COMMUNE DE BAUME LES  
DAMES**  
(N°INSEE : 25047)

**Nombre de membres**

- En exercice : 29
- Présents : 21
- Votants : 24
- Ayant donné procuration : 3
- Absents : 5

**Date de convocation**

18/01/2023

**Date d'affichage**

31/01/2023

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 24 janvier 2023**

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le VINGT QUATRE JANVIER, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAUME LES DAMES s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud MARTHEY, Maire, pour la session ordinaire du mois de JANVIER.

**Etaient présents (21) :**

Arnaud MARTHEY, Marie-Christine DURAI, Gérard GLEIZE, Francine COUDON, Christian BASSENNE, Sylviane MARBOEUF, Julien BOILLOT, Colette ROMANENS, Annie GIRARDAT, Jean-Claude MAURICE, Jean-Claude ALAMPI, Jean-Marc VUILLEMIN, Dominique MISCHI, Laure THIEBAUT, Sébastien FERNIOT, Christian LANIER, Maud BEAUQUIER, Emilie GOGAND, Soazig BONFILS, Florian CORDIER, Camille LIARD.

**Procurations données (3) :**

Frédéric SERGENT donne pouvoir à Sébastien FERNIOT  
Thomas VIGREUX donne pouvoir à Sylviane MARBOEUF  
Sandra BOUHESANE donne pouvoir à Laure THIEBAUT

**Absents (5) :**

Bruno DEBRIE  
Philippe RONDOT  
Emmanuelle WISSANG-GIRARD  
Christelle LAMBERT  
Charline BARDEY

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal, Annie GIRARDAT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**Délibération n° A05/2023**

**Objet : Plan de financement - Voirie Rue Bouloche**

La Rue Bouloche nécessite une réhabilitation de la voirie et une reprise des trottoirs.

**Afin de pouvoir déposer les dossiers de subvention, il est proposé au Conseil Municipal de valider le plan de financement suivant et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.**

| DEPENSES     | MONTANT HT PREVISIONNEL | RECETTES        | MONTANT HT PREVISIONNEL |
|--------------|-------------------------|-----------------|-------------------------|
| Travaux      | 60 000 €                | DETR-DSIL 30%   | 18 000 €                |
|              |                         | Autofinancement | 42 000                  |
| <b>Total</b> | <b>60 000 €</b>         | <b>Total</b>    | <b>60 000 €</b>         |

**Vote du Conseil :**

Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Maire,  
Arnaud MARTHEY

